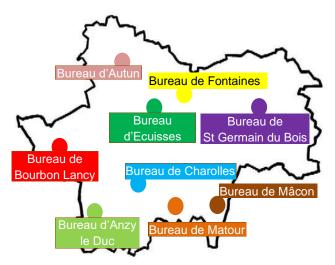
Besoin d'infos?

Contactez directement votre conseiller de secteur en charge du plan de fumure :



Bureau d'Autun Julie LAUSOEUR 06 38 98 56 55 Bureau de Fontaines Caroline VAN DE MOODSDIJK 06 75 45 31 70 Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29 Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01 Bureau d'Ecuisses Véronique GILLES 06 75 35 17 44
Bureau de Fontaines Caroline VAN DE MOODSDIJK 06 75 45 31 70 Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29 Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01 Bureau d'Ecuisses
Caroline VAN DE MOODSDIJK 06 75 45 31 70 Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29 Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01 Bureau d'Ecuisses
Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29 Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01 <i>Bureau d'Ecuisses</i>
Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01 Bureau d'Ecuisses
Bureau d'Ecuisses
Véronique GILLES 06.75.35.17.44
Velorique OILLES 00 73 33 17 44
Bureau de St Germain du Bois
Martine DESPREAUX ROBELIN 06 75 35 19 08
Laurent LEFEVRE 06 75 45 95 40
Bureau de Mâcon
Aline VILLOT 06 38 11 91 36
Bureau de Matour
Valérie FUZY 06 37 13 00 77
Bureau d'Anzy le Duc
Etienne PERRADIN 06 75 35 40 42
Bureau de Bourbon Lancy
Noémie MORIN 07 86 86 90 61
Bureau de Charolles
Marion PENA 06 75 35 25 41

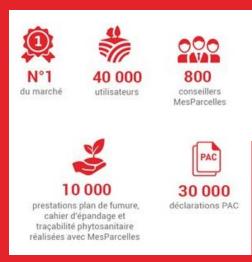
Pourquoi nous faire confiance?

Une vision neutre

Nos conseillers apportent un conseil en toute objectivité et en toute indépendance.

Notre valeur ajoutée

Nos conseillers tirent parti d'une relation étroite avec les administrations et vous assurent ainsi une parfaite connaissance des exigences et des normes en vigueur. Pour vous accompagner, nous nous appuyons sur des méthodes fiables et des références validées, notamment à partir du référentiel azote du groupe régional d'expertise nitrates en zone vulnérable.





Service Territoires 59 du 19 mars 1962 – CS 70610 71010 MACON CEDEX mail: agro-environnement@sl.chambagri.fr







Vous êtes agriculteur et situé en **zone vulnérable** ou engagé en certification environnementale **HVE**, vous devez respecter un certain nombre de mesures et notamment :

- La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure
- La tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques

Vous souhaitez également améliorer la gestion de votre **fertilisation** N-P-K-Ca-Mg pour faire des économies d'engrais.

Qu'est-ce qu'un Plan Prévisionnel de Fumure et un cahier d'enregistrement ?

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure permet de définir votre **stratégie de fertilisation** sur les parcelles culturales de votre exploitation.

Vous pouvez ainsi vérifier l'adéquation entre les besoins de la plante et les fournitures du sol, améliorer la **gestion des effluents d'élevage** et optimiser vos apports d'engrais.

Pour établir votre plan de fumure, il est nécessaire de mettre en place un cahier d'enregistrement retraçant vos pratiques de fertilisation N-P-K-Ca-Mg.

Les objectifs de la prestation

- Disposer des **enregistrements** de vos pratiques à jour en cas de contrôle
- Posséder un plan prévisionnel de fumure Azote ou N-P-K-Ca-Mg
- Adapter votre fertilisation aux besoins des cultures et revoir le fractionnement des apports, valoriser les engrais de ferme

Pour quels avantages ?

- Je suis plus **serein** en cas de contrôle
- Je réalise des **économies** sur mes fertilisants
- Je valorise mieux mes engrais de ferme

Je veux tout déléguer

Votre conseiller enregistre votre réalisé, interprète vos résultats d'analyses de terre, calcule les besoins et vous conseille dans la prévision de votre fertilisation.

Vous disposez de votre bon de commande d'engrais et de vos documents justificatifs : cahier d'épandage, prévisionnel azote...

Deux options:

- Plan de fumure complet N-P-K-Ca-Mg avec analyses de terre
- Plan de fumure azote, sans analyses de terre

Tarif disponible sur demande

Je veux être conseillé

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone. Votre conseiller vous rend visite une fois par an pour la prévision de votre fertilisation.

Tarif disponible sur demande



Je veux me débrouiller seul

Nous mettons à votre disposition les fiches parcellaires «prévu réalisé» téléchargeables sous www.sl.chambagri.fr

OU

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone.

Nous vous formons à l'utilisation de l'outil, nous assurons l'assistance téléphonique.

Tarif disponible sur demande



La solution numérique dédiée au pilotage de votre exploitation



GÉRERla traçabilité de vos productions



SUIVREvos indicateurs



PILOTER

votre performance économique



ANTICIPER
votre
déclaration PAC

Contact Mélanie BURLAUD : 06 45 73 06 91 mesparcelles@sl.chambagri.fr

Toutes les informations sur les zones vulnérables et les mesures de la Directive Nitrates disponibles sous www.sl.chambagri.fr rubrique environnement